

AUTOMNE 2024 - 1ère et 2ème Semaine

(Etablir une fiche d'inscription par enfants)

Je soussigné(e) : _____ titulaire de l'autorité parentale.

Demeurant à : _____

Désire inscrire mon fils, ma fille _____

Date de naissance _____



SEMAINE 1

Cocher impérativement la structure

Aunay O

Auneau O

Béville O

Semaine	Lun 21	Mar 22	Merc 23	Jeu 24	Ven 25
Du 21 Oct au 25 Oct					

SEMAINE 2

Cocher impérativement la structure

Aunay O

Auneau O

Béville O

Semaine	Lun 28	Mar 29	Merc 30	Jeu 31	Ven 01
Du 28 Oct au 01 Nov	*	*	*	*	Férié

* Journées au tarif de base de la famille, non considérées comme journées unique suite au jour férié/fermeture des structures.



Le Tarif de base est calculé en fonction de votre revenu N-2 et votre taux d'effort (basé sur la composition de votre famille)

Si besoin, vous rapprocher du secrétariat : secretariat3@pep28.asso.fr - 02 37 31 29 35

L'inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement de la structure, téléchargeable sur le site des PEP28 :

www.lespep28.org (en cas d'absence pour maladie, présentation d'un certificat médical à remettre sous 8 jours).

Afin de valider l'inscription, cette fiche est à remettre au responsable de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible accompagnée obligatoirement du règlement qui sera encaissé la première semaine de chaque période sauf demande contraire de votre part

Information Tarifaire

Les inscriptions sans règlement ne seront pas prises en compte

Pour les enfants ayant un PAI alimentaire nécessitant un panier repas, merci de cocher la case (PAI à fournir si pas en notre possession) :

· Famille résidant au sein de la CCPEIDF et Umpeau (Tarif avec repas) :

• Inscription > ou égale à 4 jours/semaine :

= tarif de base (compris entre 7.14 € et 17.49 €) x journée(s) = €

• Inscription < ou égale à 3 jours/semaine :

= tarif de base +20 % (compris entre 8.57 € et 20.99€) x journée(s) = €

· Familles dont les 2 parents résident hors de la CCPEIDF (Tarif avec repas) :

= tarif unique 24.49 € x journée(s) = €

Si panier repas pour PAI alimentaire réduction de 3.90 €/journée = -3,90 € x ...journée(s) =€

TOTAL (montant à régler) =€

PRIORITE aux enfants résidants sur la Communauté de Communes de la CCPEIDF.

Les demandes d'inscriptions hors-CCPEIDF seront prises en compte en fonction des places restantes à partir de la date butoir des inscriptions de la période soit le 04/10/2024 sous réserve de places disponibles et dans l'ordre de réception des demandes.

(Inscription à faire sans règlement, le règlement sera à fournir si nous validons votre réservation).

Nous vous rappelons également la suppression de la navette entre l'accueil du Gué de Longroi et l'accueil de Béville le Comte effective depuis Septembre 2023.

Je règle en : (indiquer le montant) :

o Chèque : _____ n° du/des chèque(s) _____

o CESH 2024 / ANCV : _____ o Espèces : _____

o CB (à notre secrétariat situé au 2 Allée de la Communauté à AUNEAU-BSS)

Date + signature obligatoire des titulaires de l'autorité parentale :



Encaissement des règlements sur la semaine du 21/10/2024, possibilité de faire plusieurs chèques à la réservation avec indication d'encaissement au dos des chèques, premier encaissement à compter du 21/10/2024.

Afin de valider l'inscription, cette fiche est à remettre au responsable de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible accompagnée du règlement.

www.lespep28.org

fonctionnement de la structure, téléchargeable sur le site des PEP28 : 8 jours). De plus, l'inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de cas d'absence pour maladie sur présentation d'un certificat médical à remettre sous **EST DU EN TOTALITE AUX PEP 28** (que l'enfant ait été présent ou non, sauf en **POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUEE SUR CETTE FICHE, LE MONTANT**



Mail : secretariat3@pep28.asso.fr - Tel : 02 37 31 29 35

Merci de vous référer au document transmis en début d'année civile ou de vous rapprocher du secrétariat :

Le Tarif de base est calculé en fonction de votre revenu (N-2) et de votre taux d'effort (basé sur la composition de votre famille).

ACCUEIL DE LOISIRS AUTOMNE

Auneau Blesury St Symphorien

Auneau Sous Auneau

Béville Je Conte



Les structures sont ouvertes de 7h00 à 19h00.
L'accueil des enfants se fait entre 7h00 et 9h00,
et les départs entre 17h00 et 19h00.

Pour les enfants qui n'ont pas fréquenté les ALSH depuis la rentrée de septembre 2024, un dossier d'inscription complet est à remplir et à envoyer en même temps que les réservations pour les vacances d'automne.

Dossier téléchargeable sur le site des PEP28

www.lespep28.org